

SÉANCE ORDINAIRE 21 DÉCEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE QUINZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

Sont présents formant quorum :

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

Sont également présents :

Stéphane Giguère, agissant à titre de secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, agissant à titre de trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Alexandre Toméo, délégué substitut pour la municipalité de Pointe-Calumet

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 100-12-2015

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 décembre 2015 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 101-12-2015

2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2015</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2015 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RT 102-12-2015

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 21-12-2015 au montant de **8 488.49** \$. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 103-12-2015

3.2 <u>AUTORISATION DE TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2015 D'UN MONTANT DE 21 400 \$</u>

CONSIDÉRANT QU' il y a eu des dépassements dans différents postes

budgétaires au cours de l'année 2015;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de réaménager le budget 2015 de la Régie

de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes;

Conséquemment,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de transférer un montant de 21 400 \$ provenant des postes budgétaires suivants :

10 700 \$	du	02-415-00-411
5 200 \$	du	02-415-00-522
5 500 \$	du	02-415-00-527

Vers les postes suivants:

1 200 \$	02-415-00-453	Analyses d'eau
8 500 \$	02-415-00-521	Vidange dégrilleur
11 700 \$	02-415-00-526	Entretien machinerie

EXPLOITATION

Résolution RT 104-12-2015

4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes, par sa résolution RT-337-12-2011, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech,

Société de gestion de l'eau inc;

CONSIDÉRANT le renouvellement du contrat par la résolution 021-02-

2015;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie

un rapport d'activités mensuel conformément aux

clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin

Crampond;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois de novembre 2015 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 105-12-2015

4.2 <u>DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2015</u>

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de novembre 2015. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 106-12-2015

4.3 <u>ÉTALONNAGE DU SYSTÈME DE MESURES DE DÉBIT DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES (CANAL PARSHALL)</u>

CONSIDÉRANT l'exigence du MAMOT de procéder à la calibration du

système de mesures de débit de la station d'épuration

de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes, par sa résolution RT-035-03-2015, a octroyé un contrat d'étalonnage du système de mesures de débit de la station d'épuration de la Régie à

EnviroServices;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la régie

un rapport de vérification conformément aux clauses

du contrat;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport de vérification du système de mesures de débit de la station d'épuration en date du 10 novembre 2015 soit approuvé par le conseil d'administration de la régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 107-12-2015

4.4 CONTRÔLE PARASITAIRE

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de mandater l'entreprise Extermination et capture Rive-Nord aux fins d'effectuer le contrôle parasitaire de l'immeuble pour l'année 2016, pour une somme de 1 625 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522 et affectée au budget 2016.

Résolution RT 108-12-2015

4.5 <u>RENOUVELLEMENT DU MANDAT RELATIF AUX ANALYSES DES EAUX USÉES POUR L'ANNÉE 2016</u>

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de procéder au renouvellement du mandat à l'entreprise Biolab aux fins de procéder aux analyses des eaux usées pour l'année 2016 pour une somme de 9 870.00 \$ plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-453 et affectée au budget 2016.



PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 109-12-2015

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h20.

NORMAND CLERMONT PRÉSIDENT	STÉPHANE GIGUÈRE SECRÉTAIRE	